



PREMIER MINISTRE  
MINISTÈRE CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

LE MINISTRE

Paris, le 11 janvier 2019

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer le calendrier des textes dont le Gouvernement prévoit l'inscription à l'ordre du jour prioritaire jusqu'au mois de mars 2019 inclus.

Conformément à la décision n° 2009-581 DC du Conseil constitutionnel du 25 juin 2009, ce calendrier revêt un caractère indicatif ; il ne saurait lier le Gouvernement dans l'exercice des prérogatives qui sont les siennes en application de l'article 48 de la Constitution.

**Janvier 2019 :**

- Nouvelle lecture du projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice ;
- Nouvelle lecture du projet de loi organique relatif au renforcement des juridictions ;
- Lecture des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi habilitant le Gouvernement à prendre par ordonnances les mesures de préparation au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne ;
- Projet de loi portant création de l'AFB-ONCFS, modifiant les missions des fédérations des chasseurs et renforçant la police de l'environnement ;
- Projet de loi organique modifiant la loi organique n° 2010-837 du 23 juillet 2010 relative à l'application du cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution.

**Février 2019 :**

- Projet de loi pour une école de la confiance ;
- Éventuellement, lecture définitive du projet de loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice ;
- Éventuellement, lecture définitive du projet de loi organique relatif au renforcement des juridictions ;
- Proposition de loi, adoptée par le Sénat, portant création d'une Agence nationale de la cohésion des territoires ;
- Proposition de loi organique, adoptée par le Sénat, relative à la nomination du directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

**Monsieur Richard FERRAND**  
Président de l'Assemblée nationale  
128 rue de l'Université  
75355 PARIS 07 SP

**Mars 2019 :**

- Sous réserve de leur dépôt, lecture des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la croissance et à la transformation des entreprises, ou nouvelle lecture ;
- Sous réserve de son dépôt, projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé ;
- Proposition de loi, adoptée par le Sénat, visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires ;
- Proposition de loi visant à améliorer la trésorerie des associations.

Enfin, divers projets de loi autorisant l'approbation d'accords et conventions internationales, ainsi que des débats et d'éventuelles propositions de loi pourront également être inscrits à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Marc FESNEAU